

COMMUNE  
DE MEYRARGUES**Séance du jeudi 23 mars 2017**  
**à 18h30**

Le Conseil Municipal de la commune de Meyrargues s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	24

**Secrétaires de séance :**

Béatrice MICHEL et Gisèle SPEZIANI

**Conseillers municipaux présents : 20**

Fabrice POUSSARDIN, Pierre BERTRAND, Andrée LALAUZE, Maria-Isabel VERDU, Sandra THOMANN, Philippe GREGOIRE, Jean-Michel MOREAU, Sandrine HALBEDEL, Jean DEMENGE, Gérard MORFIN, Christine BROCHET, Gilles DURAND, Frédéric BLANC, Eric GIANNERINI, Béatrice MICHEL, Frédéric ORSINI, Stéphane DEPAUX, Gisèle SPEZIANI, Gilbert BOUGI, Carine MEDINA.

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : 4**

Philippe MIOCHE (à Fabrice POUSSARDIN), Catherine JAINE (à Maria-Isabel VERDU), Fabienne MALYSZKO (à Frédéric ORSINI), Béatrice BERINGUER (à Béatrice MICHEL).

**Conseiller municipaux absents sans pouvoir : 2**

Christine GENDRON, Corinne DEKEYSER.

**Délibération n°**

D2017-23FS

**Objet :**

COMpte ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE.

**Exposé des motifs :**

Le compte administratif du budget ville de l'exercice 2016, présenté sous la nomenclature budgétaire et comptable M 14, affiche les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016			Résultat de clôture de l'exercice 2016
			Dépenses	Recettes	Total	
Investissement	456 364,18 €	00	1.205.789,79 €	1.816.712,81€	610.923,02 €	1.067287,20 €
Fonctionnement	929.354,95 €	589.354,95 €	3.365.420,71 €	3.652.730,17 €	287.309,46 €	627.309,46 €
<b>Positif</b>						<b>1.694.596,66 €</b>

Les restes à réaliser de la section d'Investissement, c'est-à-dire les dépenses et recettes de la section d'investissement qui ont été engagées mais qui n'ont été ni mandatées ni recouvrées, représentent 461.314,05 € en dépenses et 338.118,57 € en recettes.

**Madame le Sénateur-Maire se retire préalablement au vote.**

**Visas :**

Ouï l'exposé des motifs rapporté ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-31, L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et R. 2342-1 à D. 2342-12 ;

Vu la présentation synthétique afférente aux comptes administratifs de la Commune ;

Considérant que M. Fabrice POUSSARDIN a été désigné président de séance le temps que soit voté le compte administratif ;

Considérant que Mme. le Sénateur-Maire s'est retirée à l'occasion du vote ;

A l'issue du débat contradictoire engagé entre les conseillers municipaux sur ce point de l'ordre du jour ;

**Le Conseil Municipal décide de :**

- CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- VOTER ET ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

ADOpte PAR :		
Pour (présents et pouvoirs)	20	Fabrice POUSSARDIN Pierre BERTRAND Andrée LALAUZE Maria-Isabel VERDU Sandra THOMANN Philippe GREGOIRE Jean-Michel MOREAU Sandrine HALBEDEL Jean DEMENGE Frédéric ORSINI Gérard MORFIN Philippe MIOCHE Christine BROCHET Gilles DURAND Béatrice BERINGUER Frédéric BLANC Eric GIANNERINI Béatrice MICHEL Catherine JAINE Fabienne MALYSZKO
Contre (présents et pouvoirs)	4	Stéphane DEPAUX, Gisèle SPEZIANI, Carine MEDINA, Gilbert BOUGI
Abstentions (présents et pouvoirs)	0	

Le Sénateur-Maire  
Mireille JOUVE

**Acte rendu exécutoire, après dépôt en  
Préfecture et publication ou notification**  
le .....

REÇU EN PREFECTURE  
le 27/03/2017  
Application agréée E-legalite.com

013-2113 00595-2017 0323-D2017\_23FS2-DE